

Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Service Population-Etat civil

REF : DDLPV2010019

Signataire : GM

OBJET : Revalorisation du tarif des concessions du cimetière communal et droit d'occupation au caveau provisoire pour 2011**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2223-14 & 15,

Vu le projet de tarifs ci-dessous pour 2011,

Vu le Budget Communal,

Considérant la nécessité de revaloriser de 2% environ (à hauteur de l'inflation) les tarifs des concessions du cimetière communal et droit d'occupation au caveau provisoire pour l'année 2011,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ADOpte les tarifs du Cimetière Communal, avec, à titre informatif, la répartition entre la commune, le Centre Communal d'Action Sociale et la maison de retraite.

CONCESSIONS COMMUNALES		
DUREE	TARIFS 2011 arrondis	% augmentation réelle par rapport à 2010
10 ans	94,00 €	2,17 %
30 ans	296,00 €	2,06 %
50 ans 2m	907,00 €	2,02 %
50 ans 3m	987,00 €	1,96 %
COLUMBARIUM		
10 ans	267,00 €	1,90 %
15 ans	401,00 €	2,03 %
CAVEAU PROVISOIRE A LA JOURNÉE		
	5,00 €	Le montant de la taxe du caveau provisoire reste identique.

APPLIQUE les présents tarifs au 1^{er} janvier 2011 :

CONCESSIONS				
DUREE	REPARTITION			TARIFS 2011 arrondis
	COMMUNE 10/15	C.C.A.S. 3/15	MAISON DE RETRAITE 2/15	
10 ans	62,67 €	18,80 €	12,53 €	94,00 €
30 ans	197,33€	59,20 €	39,47 €	296,00 €
50 ans 2m	604,67€	181,40 €	120,93 €	907,00 €
50 ans 3m	658,00€	197,40 €	131,60 €	987,00 €
COLUMBARIUM				
DUREE	REPARTITION			TARIFS 2011 arrondis
	COMMUNE 10/15	C.C.A.S. 3/15	MAISON DE RETRAITE 2/15	
10 ans	178,00 €	53,40 €	35,60 €	267,00 €
15 ans	267,33 €	80,20 €	53,47 €	401,00 €
CAVEAU PROVISoire (tarif à la journée)				5,00 €

Pour le Maire

L'adjoint délégué